



FSSI

FRANCE

SURETE SECURITE

INCENDIE

Centre de formation professionnelle

FSSI

LA SÉCURITÉ, À VOTRE SERVICE

Notre Plaque

**Audits, Conseils, Recrutements et Formations
en Sécurité et Secourisme**

FRANCE SURETE SECURITE INCENDIE

1 VOIE FELIX EBOUE

94000 CRETEIL

Mail: fssi.formation@gmail.com

Site Web: www.fssi-formation.fr

TEL : 01.45.21.81.77

PORT : 06.69.61.90.76

Numéro SIRET 790 295 265 00025

Code APE 8559A

PRESENTATION DU CENTRE

FRANCE SURETE SECURITE INCENDIE «FSSI» est un organisme de formation spécialisé dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes, et notamment en sécurité incendie et secourisme.

Il a pour objectif de former des professionnels de la sécurité, capables de :

- Comprendre l'importance de leurs nombreuses missions sur le terrain,
- Connaitre les règles de déontologie de la profession ainsi que les textes réglementaires en vigueur, S'adapter à l'évolution technologique pour faire face à toutes situations,

Développer l'esprit de prévention, d'intervention et d'initiative. Notre équipe est composée essentiellement de professionnels de la formation et de la sécurité ; leurs nombreuses années de management et d'expérience sur le terrain leur permettent d'apporter « le Plus » à toutes nos formations.

Le Directeur du Centre a été choisi pour ses compétences et sa longue expérience, diplômé de l'école nationale supérieure des officiers sapeurs-pompier, d'un Master en sécurité à Paris Descartes et d'un MBA en management de la sécurité intérieure à l'institut Léonard de Vinci Formateur en sûreté et sécurité depuis 2008, il a ensuite créé en 2013 FSSI, aujourd'hui reconnu en Ile de France.

Nos formations sont diverses :

- SSIAP1, 2 et 3,
 - Recyclages et Remises à niveaux,
 - Evacuations,
 - Habilitations Electriques,
 - Titre RNCP Niveau V APS et ASSP, CQP-APS
 - Titre RNCP Niveau II et III Coordinations SSI, Dirigeant d'une société de sécurité privée, et moniteur en sécurité
 - Secourisme (PSC1 ...),
- Tout autre type de formations liées à la sécurité des biens, des personnes et au secourisme conformément au code du travail, des assurances, sécurité et des différents arrêtés en vigueur.

Notre « PLUS », nous avons mis en place des partenariats avec de nombreuses sociétés de sécurité afin de pouvoir aider ensuite nos stagiaires dans le placement en entreprise vers des postes en CDI.

PRESENTATION DES SALLES ET DU MATÉRIEL

Description des salles :

Nous disposons de plusieurs salles de cours implantées sur Créteil :

4 Salles à Créteil (250 m²):

A 100m du Métro « **Créteil l'Echât – Ligne 8** »,
Parking 200 Places accoté de l'hôpital Henri Mondor,
Un PC Sécurité Equipé,
Les stagiaires disposent d'un coin détente,
Distributeur de boissons chaudes ou froides,
Coin repas équipé d'un four micro-ondes.



LISTE DE NOTRE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

- *Support de cours pour chaque type de formations et pour tous les stagiaires,*
- *Tableaux blancs effaçables et Paper-Board,*
- *Reproduction d'un PC sécurité équipé :*
 - Diverses brochures techniques,
 - Diverses Consignes et Signalisations,
 - Nombreux plans d'établissements,
 - Système de Sécurité Incendie en fonctionnement (S.S.I. de catégorie A),
 - Volets et Clapets en états de fonctionnement,
 - Divers documents (permis de feu, main courante, registre de sécurité, compte rendu d'intervention...),
 - Émetteurs récepteurs
- *Divers matériels :*
 - Têtes de Sprinkler, tricoises, détecteurs incendies, Blocs Autonomes...,
 - Extincteurs en coupe,
 - Robinet Incendie Armé en fonctionnement (alimenté en eau),
 - Mannequins de secourisme (Nourrisson, Enfant, Adolescent, Adulte),
 - Défibrillateur,
 - Nombreuses photographies,
- *4 Vidéos Projecteur fixés au plancher haut, écran,*
- *CD-ROM et DVD présentant de nombreuses vidéos,*
- *Boitiers QUIZZBOX d'examen CQP et SSIAP,*



PRESENTATION DE NOTRE AIRE DE FEUX

Situé à Ivry sur seine proche de la station de métro Pierre et Marie Curie « Ligne 7 », notre air de feux dispose :

d'une salle de cours équipée de divers moyens de secours et d'extinction, d'un vestiaire muni de 16 tenues de protection comprenant : gants, casques, bottes et parkas.

Les installations y permettent l'extinction de plusieurs types de feux :

- *Présentation des exercices en salle de cours.*

Pratique sur terrain 3 heures: (chaque stagiaire devra manipuler des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises).

- *Extinction de feu de solide avec extincteurs à eau pulvérisée 6L. (Dans un caisson à feu).*

- *Mise en œuvre du R.I.A.*

- *Démonstration de l'inefficacité du CO2 sur feu de solide.*

- *Extinction de feu de liquide avec extincteurs P.P 6 Kg, CO2 5 Kg et E.P.A 6L.*

- *Démonstration de l'inefficacité de l'eau sur feu de liquide.*

- *Extinction d'une friteuse au moyen d'une serpillière humide.*

- *Extinction de feu d'origine électrique (sur armoire électrique) avec extincteurs CO2 2 Kg.*

- *Passage en cave à fumée, pour prise de conscience des dangers rencontrés. (Cet exercice permet de prendre conscience du manque de repère et de visibilité en cas de feu).*



Agent de Prévention et de sécurité

Objectifs

Le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) garantit que l'Agent de Prévention et de Sécurité qui le détient maîtrise les connaissances juridiques et les savoir-faire de base dans les domaines suivants

l'accueil et le contrôle d'accès,

- la surveillance générale,
- la sécurité technique et incendie,
- le secours et l'assistance aux personnes,
- respect strict de la déontologie des métiers de la sécurité.



Contenu de la formation

Cadre réglementaire et légal du métier.

- Accueil et contrôles d'accès.
- La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité.
- Protection du Travailleur Isolé (PTI – DATI).
- Les consignes.
- Le circuit de vérification.
- Maîtrise de la gestion des alarmes.
- Savoir-faire une remontée d'information (compte rendu, rapport d'évènement, main courante manuscrite et informatique).
- Technique d'information et de communication.
- La gestion des conflits / analyse de comportements / amélioration de son potentiel relationnel.
- Incendie.
- Risques majeurs.
- Initiation à l'habilitation électrique H0B0.
- Secours à personnes.
- Évènementiel.
- Inspection visuelle des sacs et bagages à main et notion de palpation de sécurité.
- Intervention.
- Gestion de la télésurveillance et vidéo.

Contrôle des connaissances

Épreuves : écrite (QCM) et pratique (rondes avec anomalies et sinistres).

L'examen se déroule devant un jury présidé par un gérant d'une société de sécurité et un chef de sécurité.

PALPATION DE SECURITE & INSPECTION VISUELLE

Objectifs :

Obtenir la Formation Réglementaire requise pour exercer les palpations lors des activités d'agent de prévention définies par le Livre VI du code de la sécurité intérieure, conformément à la loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006 exigeant une justification d'aptitude professionnelle
Méthode pédagogique : Apport théorique sur la réglementation
Pédagogie participative Mises en situations Documents supports remis aux stagiaires



Public concerné : Agent de sécurité

Prérequis : Diplôme d'agent de sécurité

Durée : 7 heures

Nombre de participants : 7 à 12 participants

Matériel pédagogique :

Le Centre de formation « FSSI » est Centre d'examen et dispose des matériels suivants :

- QIZZ BOX
- PC
- Radio
- PTI
- Contrôleur de ronde
- Documents de sécurité
- Armes neutralisées
- SSI, centrale incendie

Programme :

Le cadre juridique de la palpation Les articles 53, 73 du CCP et 803 du CP Le fonctionnement d'un portique et d'un magnétomètre

La palpation :

Technique La fouille d'un bagage La liaison radio Compte rendu oral et écrit Mises en situation Textes de références : Code de déontologie loi du 18 mars 2003 et à ses décrets d'application des 6 septembre 2005 et 7 septembre 2006

Évaluation :

Mises en situation Pratique Validation : Attestation d'entrée et de fin de formation délivrée par le centre de formation FSSI jury de professionnels de la sécurité privée ou sûreté Mises en situation validées par un jury de professionnel Le candidat devra avoir participé à toute la formation

Agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 1

Durée du stage : 67 h hors examen

Nombre de stagiaires : 12 Maxi

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH :
- Sensibiliser les employés
- Intervenir face à un début d'incendie
- Alerter
- Évacuer le public et accueillir les secours,
- Entretenir les moyens de secours.



Public concerné

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Être titulaire du PSE 1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Contenu

- Le feu et ses conséquences : la combustion, le comportement au feu.
- La sécurité incendie : principes de classement des établissements, les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours.
- Les installations techniques : installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.
- Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie : les services de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux, la mise en œuvre des moyens d'extinction, appel et réception des services publics de secours.
- Visites et mises en situation d'intervention.

Contrôle des connaissances

Épreuves : écrite (QCM), 30 questions et pratique (rondes avec anomalies et sinistres). L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Le conseil de FSSI

La réussite à l'examen nécessite un investissement personnel important de la part des participants tout au long des semaines de formation et entre chacune d'elles.

Agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes Equivalence SSIAP 1

Durée du stage : 44 h

Nombre de stagiaires : 12 Maxi

Pré requis : Titulaire de le PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les 2 ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable.

Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces dispositions concernent les hommes et femmes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, conformément au paragraphe 2 de l'article 4 du présent arrêté.

Mission de l'agent des services de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- La prévention des incendies
- La sensibilisation des employés en matière de sécurité incendie contre l'incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes.
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'alerte et l'accueil des secours
- L'évacuation du public
- L'intervention précoce face aux incendies
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du Pc de sécurité incendie.

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

Enseignement théorique

1ère partie : Sécurité Incendie

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH (17 heures).

2ème partie : Installations techniques

- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- D'effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie (9 heures).

3ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Connaître les limites de son action (8 heures).

4ème partie : Concrétisation des acquis (Séquence 1)

- Visites applicatives

SANS EXAMEN

Agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Recyclage SSIAP 1**

Durée du stage : 11 h hors examen

Nombre de stagiaires : 15 Maxi

Pré requis : Titulaire de l'PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces modules visent à donner le diplôme SSIAP 1er degré aux candidats titulaires d'une équivalence ou des diplômes ERP et/ou IGH niveau 1.

Mission de l'agent des services de sécurité incendie

- Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :
- La prévention des incendies
- La sensibilisation des employés en matière de sécurité incendie contre l'incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes.
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'alerte et l'accueil des secours
- L'évacuation du public
- L'intervention précoce face aux incendies
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du Pc de sécurité incendie.

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

***Enseignement théorique* Recyclage agent de sécurité**

- Réglementation
- Pratique
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

SANS EXAMEN

Agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes Remise à niveau SSIAP 1

Durée du stage : 21 h hors examen

Nombre de stagiaires : 15 Maxi

Pré requis : Titulaire de l'PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)

Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces modules visent à donner aux candidats titulaires d'une équivalence ou des diplômes ERP et IGH niveau 1 n'ayant pas exercé depuis 3 ans les diplômes SSIAP 1.

Mission de l'agent des services de sécurité incendie

- Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :
- La prévention des incendies
- La sensibilisation des employés en matière de sécurité incendie contre l'incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes.
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'alerte et l'accueil des secours
- L'évacuation du public
- L'intervention précoce face aux incendies
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du Pc de sécurité incendie.

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

Enseignement théorique Remise à niveau agent de sécurité

- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Appel et réception des services publics de secours
- Mise en situation d'intervention
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

SANS EXAMEN

Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 2

Durée du stage : 70 h hors examen

Nombre de stagiaires : 12 Maxi

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH :
- Encadrer et former l'équipe de sécurité incendie,
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres,
- Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.



Public concerné

Être titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence.

Avoir exercé la fonction d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois.

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Être titulaire du PSE 1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Contenu

- Rôle et missions du chef d'équipe : gestion de l'équipe de sécurité, organisation de séances de formation, gestion des conflits, évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie, application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis de feu.
- Manipulation du système de sécurité incendie : le système de détection incendie et le système de mise en sécurité incendie, les installations fixes d'extinction automatique.
- Hygiène et sécurité du travail : le Code du travail, connaître les commissions de sécurité incendie et d'accessibilité.
- Le PC de sécurité en situation de crise : gestion du PCS, conseils techniques aux services de secours.

Contrôle des connaissances

Épreuves : écrite (QCM), orale (animation d'une séquence pédagogique) et pratique (gestion du PC en situation de crise). L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Le conseil de FSSI

La réussite à l'examen nécessite un investissement personnel important de la part des participants tout au long des semaines de formation et entre chacune d'elles.

Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes Equivalence SSIAP 2

Durée du stage : 28 h hors examen

Nombre de stagiaires : 12 Maxi

Pré requis : Titulaire de le PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces dispositions concernent les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale titulaire de la spécialité PRV1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément au paragraphe 2 de l'article 5 du présent arrêté.

Mission du chef d'équipe des services de sécurité incendie

- Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :
- Le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Le management de l'équipe de sécurité
- La formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- La prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux ...)
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du PC sécurité incendie

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

1ère partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux (8 heures).

2ème partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (4 heures).

3ème partie : Chef du poste central de sécurité incendie en situation de crise

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers (16 heures).

SANS EXAMEN

Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Recyclage SSIAP 2**

Durée du stage : 14 h hors examen

Nombre de stagiaires : 15 Maxi

Pré requis : Titulaire de l"PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces modules visent à donner le diplôme SSIAP 2ème degré aux candidats titulaires d'une équivalence ou des diplômes ERP et/ou IGH niveau 2.

Mission du chef d'équipe des services de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- Le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Le management de l'équipe de sécurité
- La formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- La prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux ...)
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du PC sécurité incendie

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005, modifié.

Enseignement théorique Recyclage chef d'équipe des services de sécurité

- Réglementation
- Pratique
- Organiser une séance de formation
- Management de l'équipe des moyens de sécurité

SANS EXAMEN

Chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Remise à niveau SSIAP 2**

Durée du stage : 22 h hors examen

Nombre de stagiaires : 15 Maxi

Pré requis : Titulaire de l"PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces modules visent à donner le diplôme SSIAP 1 aux candidats titulaires d'une équivalence ou des diplômes ERP et/ou IGH niveau 1 n'ayant pas exercé depuis 3 ans.

Mission du chef d'équipe des services de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- Le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Le management de l'équipe de sécurité
- La formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- La prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux ...)
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- L'exploitation du PC sécurité incendie

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

***Enseignement théorique* Remise à niveau agent de sécurité**

- Management de l'équipe de sécurité
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Gestion du poste central de sécurité
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

SANS EXAMEN

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 3

Durée du stage : 216 h hors examen

Nombre de stagiaires : 10 Maxi

Pré requis :

Diplôme niveau IV minimum **Ou**

Validation des acquis de l'expérience **Ou**

Diplôme d'ERP2 ou d'IGH2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction **Ou**

Diplôme SSIAP2 avec 3 ans d'ancienneté dans la fonction **Personnel concerné** : Toute personne désirant être affectée à des fonctions de chef de service sécurité incendie en ERP ou IGH ainsi qu'en bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail ou étant dispensé suivant l'article 6 de l'arrêté du 02 mai 2005.

Mission du chef des services de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- Le management du service de sécurité
- Le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- Le suivi des obligations de contrôles et d'entretiens (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

Enseignement théorique

1ère partie : Le feu et ses conséquences

- Les principes d'éclosion et de développement du feu
- Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu (12 heures).

2ème partie : La sécurité incendie et les bâtiments

- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment
- Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction (60 heures).

3ème partie : La réglementation incendie

- Expliquer l'ordonnancement de la réglementation
- Classer un Bâtiment en fonction de la réglementation
- Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments
- La réglementation accessibilité (70 heures).

4ème partie : Gestion des risques

- Analyses des risques
- Réalisation des travaux de sécurité Documents administratifs (22 heures).

5ème partie : Conseils au chef d'établissement

- Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport
- Actualiser ses connaissances des textes applicables (6 heures).

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 3 (suite)

6ème partie : correspondant des commissions de sécurité

- La composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec elles
- Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité (12 heures).

7ème partie : Le management de l'équipe de sécurité

- Les principes de gestion du personnel et des moyens
- Assurer une autorité dynamique
- Le code du travail (26 heures).

8ème partie : Le budget du service sécurité

- La réalisation des budgets
- La fonction achat
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité (8 heures)

Évaluation

- **Épreuve écrite n°1** QCM de 40 questions sur l'ensemble du programme (1 heure)
- **Épreuve écrite n°2** Rédaction d'un rapport à partir de plans d'un établissement d'un ERP de 1^{ère} 2ème catégorie avec plusieurs activités (2 heures et demi)
- **Épreuve orale** Devant jury (15 minutes / stagiaire)



Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Equivalence SSIAP 3 – DUT HSE**

Durée du stage : 24 h hors examen

Nombre de stagiaires : 10 Maxi

Pré requis : Titulaire du PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces dispositions concernent les personnes titulaires du DUT Hygiène et sécurité environnement option « protection des populations - sécurité civile », conformément au paragraphe 2 de l'article 6 du présent arrêté.

Mission du chef de service de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

Le management du service de sécurité

Le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie

L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent

Le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

Enseignement théorique

1ère partie : Le feu et ses conséquences Séquence 3

Mise en Œuvre des moyens d'extinction (4 heures).

2ème partie : Le management de l'équipe de sécurité Séquence 1

Organiser le service (12 heures).

3ème partie : Le budget du service de sécurité

La réalisation des budgets

La fonction achat

Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité (8 heures).

SANS EXAMEN

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Equivalence SSIAP 3 – PRV2/AP2**

Durée du stage : 40 h hors examen

Nombre de stagiaires : 10 Maxi

Pré requis : Titulaire de l'PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces dispositions concernent les personnes titulaires de l'attestation du Ministre de l'intérieur, conformément au paragraphe 2 de l'article 6 du présent arrêté.

Mission du chef de service de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- Le management du service de sécurité
- Le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- Le suivi des obligations de contrôles et d'entretiens (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

1ère partie : Le feu et ses conséquences Séquence 3

- Mise en Œuvre des moyens d'extinction (4 heures).

2ème partie : Gestion des risques Séquence 2 et 3

- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs (10 heures)

3ème partie : correspondant des commissions de sécurité

- Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité (2 heures)

4ème partie : Le management de l'équipe de sécurité Séquence 1

- Les principes de gestion du personnel et des moyens
- Assurer une autorité dynamique
- Le code du travail applicable aux salariés (26 heures).

5ème partie : Le budget du service de sécurité

- La réalisation des budgets
- La fonction achat
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité (8 heures).

SANS EXAMEN

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Recyclage SSIAP 3**

Durée du stage : 21 h hors examen

Nombre de stagiaires : 15 Maxi

Pré requis : Titulaire du PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces modules visent à donner le diplôme SSIAP 3ème degré aux candidats titulaires d'une équivalence ou des diplômes ERP et/ou IGH niveau 3.

Mission du chef de service de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- Le management du service de sécurité
- Le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- Le suivi des obligations de contrôles et d'entretiens (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

Enseignement théorique Recyclage chef des services de sécurité

- Réglementation
- Management de l'équipe de sécurité
- Commission de sécurité
- Étude de cas

SANS EXAMEN

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes **Remise à niveau SSIAP 3**

Durée du stage : 38 h hors examen

Nombre de stagiaires : 15 Maxi

Pré requis : Titulaire de l"PSE1 ou PSC1 ou SST (recyclables tous les ans)
Niveau des connaissances générales doit être satisfaisant et une bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée est indispensable. Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné : Ces modules visent à donner le diplôme SSIAP 3 aux candidats titulaires d'une équivalence ou des diplômes ERP et/ou IGH niveau 3 n'ayant pas exercé depuis 3 ans.

Mission du chef de service de sécurité incendie

Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement à :

- Le management du service de sécurité
- Le conseil du chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent
- Le suivi des obligations de contrôles et d'entretiens (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Programme : Conforme à l'arrêté Ministériel du 02/05/2005.

***Enseignement théorique* Remise à niveau chef de service de sécurité**

- Outils d'analyse
- Documents Administratifs
- Registre de sécurité
- Organiser le service

SANS EXAMEN

Habilitation électrique H0/B0 – Personnel non électricien

Durée : 7 h

Nombre de stagiaires : 15

Pré requis : Ce stage ne requiert aucune connaissance particulière en électricité.

Personnel concerné : Personnel non électricien dont les missions l'amène à intervenir au voisinage d'installations électriques.



Objectifs : Permettre au personnel d'exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique (rondes, nettoyage, ...) dans des locaux ou emplacements réservés aux électriciens, et/ou au voisinage de pièces nues sous tension. Permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation H0.B0.

Programme : Généralités

- Domaine d'application
- Rappel des notions de base de l'électricité
- Symboles, unités, grandeur

Dangers du courant électrique

- Contacts directs et indirects
- Effet du courant électrique sur l'organisme humain
- Moyens de protection - Distances de sécurité

Réglementation visant à la prévention des risques

Publication UTE C 18.530

Domaine de tension et zones à risques électriques

- Présentation des domaines de tension
- Définition - Situations du risque électrique

Habilitation du personnel

- But et caractéristique de l'habilitation
- Différentes catégories de personnel
- Opérations dans l'environnement
- Principales opérations autorisées aux non électriciens

Mesures de sécurité dans les zones à risques

- Appareils électriques (amovibles et portatifs)
- Matériel de protection individuel
- Outillage de sécurité
- Accident d'origine électrique
- Examen de cas concrets

Contrôle des connaissances et correction

Délivrance du livret de prescription

Habilitation électrique H0/B0 – Personnel non électricien Recyclage

Objectifs pédagogiques :

Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique.

Personnel concernés :

Personnel non électricien titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

Durée préconisée :

La durée de l'habilitation électrique H0B0 est de 7H00

Programme :

- Retour d'expérience.
- Présentation et analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques.
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Travaux pratiques et évaluation pratique conformément à la réglementation ; Evaluation des acquis par un test.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage selon la NF C 18-510 : 3 ans.

Contrôle des connaissances et correction

Délivrance du livret de prescription

Equiper de première intervention - EPI

Durée : 3 h

Nombre de stagiaires : 12

Pré requis : Aucun. Ceci dit, il est recommandé de sélectionner des personnes ayant du sang froid et possédant une rapidité d'intervention.

Personnel concerné : Toute personne désignée de l'établissement.

Objectifs :

Destiné à l'ensemble du personnel de l'entreprise. Ce stage a pour objet le développement de l'esprit de prévention, la connaissance des principes élémentaires du feu, et l'apprentissage de l'extinction sur feux réels.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit avoir suffisamment de connaissances théoriques et pratiques pour éteindre un début d'incendie.

Programme :

Enseignement théorique

- Les causes et effets de l'incendie
- Le triangle du feu
- Types de combustion
- Modes de propagation du feu
- Les classes de feu
- Les agents extincteurs
- Les moyens de 1ère intervention :
 - Extincteur,
 - Robinet Incendie Armé
 - Alarme et alerte



Enseignement pratique Intervention individuelle

Exercices pratiques d'extinction sur feux réels

- Feux Secs (A)
- Feux Gras (B)
- Utilisation du Robinet d'incendie Armé
- Feux d'origine électrique

Tarif de formations FSSI - 2017

Formation		Durée	Pôle emploi	Tarif Entreprise
FORMATION SURETE				
CQP APS + SSIAP 1 + SST + EPI + H0B0 + ATTESTATION A LA PALPATION DE SECURITE + CARTE PRO		210h	1500€	1900€
CQP Agent de Prévention et de Sécurité		140h	950€	1050€
FORMATION INCENDIE				
SSIAP 1	Formation initiale	67h	850€	950€
	Equivalence	44h	550€	650€
	Recyclage/Remise à niveau	11h/21h	150€/200€	200€/250€
SSIAP 2	Formation initiale	70h	950€	1050€
	Equivalence	28h	500€	600€
	Recyclage/Remise à niveau	14h/22h	250€/350€	300€/400€
SSIAP 3	Formation initiale	216h	3900€	4500€
	Equivalence DUT	24h	590€	690€
	Equivalence Attestation ministre	40h	890€	990€
	Recyclage/Remise à niveau	21h/38h	400€/590€	500€/690€
Equipier de 1 ^{ère} intervention / Manœuvre extincteur (EPI)		3 à 8h	450 à 1490€	550 à 1590€ / groupe
Equipier de Seconde Intervention (ESI)		16h	250€	1990€ / groupe de 12
FORMATION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL				
Habilitation électrique H0/B0		4h	150€	200€
Sauveteur Secouriste de Travail (SST) / Recyclage		14h / 6h	200€ / 100€	1300€ / groupe de 12
Prévention et Secours Civique (PSC1)		12h	280€	1590€ / groupe de 12
Premier Secours en Equipe niveau 1 (PSE 1)		35h	470€	4490€ / groupe de 12
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)		14h	190€	1590€ / groupe de 12
Evacuation (sur site) Théorie et Pratique		4 à 6h	690€ / groupe de 12	
Sensibilisation à l'évacuation en type J et U		8h	Sur site 990€ / groupe de 12	
Coordination SSI / Audit / Conseil Sur Devis				

